

Guide d'accom pagnement pour un projet durable

FOCUS ENERGIE



Contexte Energétique

21,5 TWh de consommation annuelle d'énergie

12% des consommations d'énergie du parc tertiaire français

Qui représente 40% des consommations énergétiques globales de la France

De grandes disparités



~200 kWh/m2

Établissement le moins énergivore



320 kWh/m2

Moyenne



~ 500 kWh/m2

Les plus énergivores

- € Des consommations qui coutent cher
- 1,5 % du budget de fonctionnement des hôpitaux
- 16 % d'augmentation des coûts des énergies et des taxes associées depuis 10 ans
 Chiffres 2019



Contexte Energétique

Raréfaction des ressources

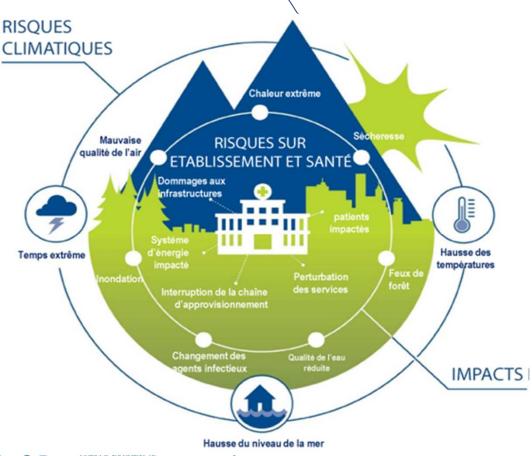
Échéance d'épuisement:

50 GN

53 Pétrole 100 Uranium 140 Charbon



Contexte Climatique

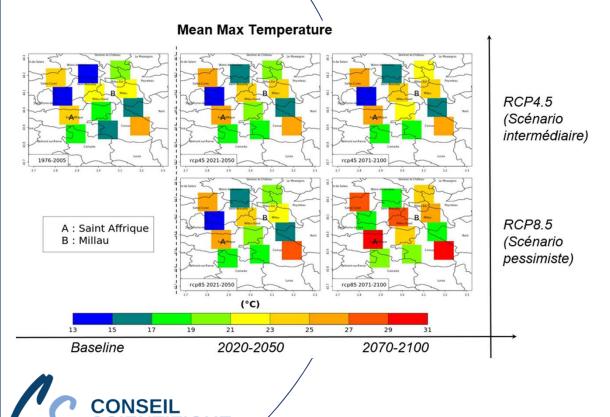


- → Impacts directs du changement climatique :
 - Afflux soudain de patients pouvant mettre en péril la capacité du système de santé à assurer la continuité de soins
 - Dégradation des infrastructures hospitalières
- → Impacts indirects :
 - Dégradation des infrastructures d'approvisionnement (eau, énergie, déchets, transport, communication) dont l'hôpital a besoin pour fonctionner, et interruption des chaînes logistiques
 - Dégradation de la santé des populations, en particuliers les plus vulnérables à la suite d'épisodes répétés et fréquents de sécheresse, du manque d'eau, de vagues.

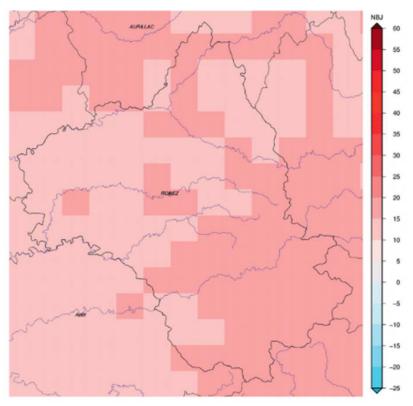


CONSEIL NATIONAL DE L'INVESTISSEMENT EN SANTÉ

Contexte Climatique



CONSEIL NATIONAL DE L'INVESTISSEMENT EN SANTÉ



Anomalie du nombre de journées d'été

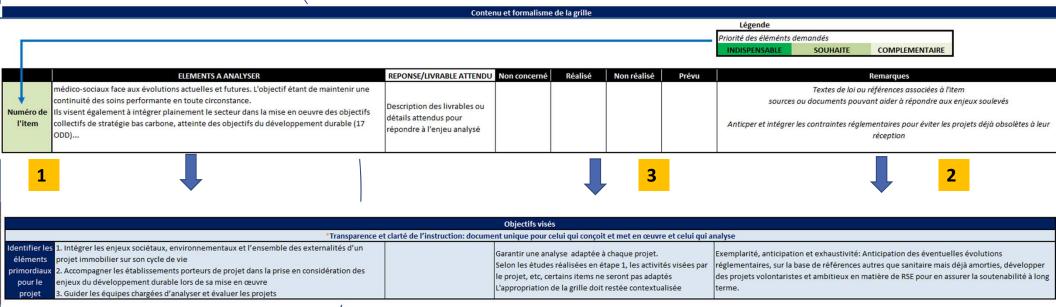
Enjeux

INVESTIR POUR L'AVENIR PREVENIR, ATTENUER, ANTICIPER

CONSTRUIRE UN SYSTÈME DE SANTE RESILIENT



Présentation du guide





MODE D'EMPLOI ETAPE 1 | ETAPE 2 | ETAPE 3 | SUITE |

Présentation du guide

	ELEMENTS A ANALYSER	REPONSE/LIVRABLE ATTENDU	Non concerné	Réalisé	Non réalisé	Prévu	Remarques
Description des orientations générales du projet à partir du projet médical de territoire, notamment celles concernant la responsabilité sociétale de l'établissement et sa démarche de développement durable A l'issu de l'étape 1, le porteur de projet a défini son besoin, ses contraintes et hiérarchisé ses engagements en matière de développement durable							Le développement durable n'est pas réduit aux enjeux environnementaux. Une démarche de développement durable vise à assurer un équilibre entre les enjeux sociaux, économiques et écologiques afin d'aboutir à un résultat viable, soutenable et vivable aujourd'hui mais aussi demain. C'est cet équilibre qui est garant de la durabilité du projet et de son efficience globale
U. ETAT DES TIFTIX	DEMARCHE ACTUELLE DE DEVELOPPEMENT DURABLE						
0.1	GOUVERNANCE						
0.1.1	Engagement institutionnel La démarche de développement durable de l'établissement est-elle formalisée ? Si oui, est-elle intégrée dans le projet d'établissement	Volet RSE du projet d'établissement ou document de formalisation de sa démarche					Code de la santé publique - Livre len' Titre IV Chagnère III: Conseil de surveillance, directeur et directoire (Antoles L5143-1 à L6143-9) "L'Il précise les modallès d'organisation de cette mission au sein de la zone d'intervention qui lui a été alfectée, Le projet d'établissement comprend un volet éco-responsable qui délinit des objectifs et une trajectoire afin de réduire le bilan carbone de l'établissement."
	Décrire le mode de gouvernance de la démarche développement durable au sein de l'établissement - existe-t-il un comité de pilotage ? - un référent a-t-il été désigné pour suivre la démarche - existe-t-il un réseau de référents ou ambassadeurs dans les services	Description du mode de gouvernance, Liste des membres du COPIL Lettre de mission du ou des référent(s)					
0.1.3	Modalité de mise en œuvre de la démarche La démarche est-elle déclinée en plan d'actions suivi et fait-elle l'objet d'une évaluation régulière ?	Transmission du plan d'action ellou des rapports de suivi (label THQSE, MODD) Identification d'initiatives locales ou initiées à l'échelle d'un service					
0.2	MANGAMENT ENVIRONNEMENTAL						Le respect des obligations réglementaires est un pré requis au passage de l'étape 1 Notamment concernant - la mise en œuvre du décret tertiaire - la réalisation d'un bilan carbone ante-projet - la mise en place d'un plan de mobilité - la réalisation d'une caractérisation déchet
0.2.1	ALIMENTATION Les obligations réglementaires de la Loi EGALIM sont-elles connues et intégrées ?	-% de produits alimentaires répondant aux exigences de la loi EGALIM - Acte d'engagement avec la société de traitement des biodéchets ou description de l'exutoire utilisé - modalité de substitution des contenants alimentaires plastiques ou plan d'actions associé à leur remplacement progressif					LDI n' 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous LDI n' 2020-105 du 10 lévrier 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
4 8	MODE D'EMPLOI ETAPE 1 ETAPE 2 ETAPE 3 SUITE	(+)			:	7	

Objectifs du guide du RSE

1. Outil opérationnel:

- les attendus sont déclinés à chaque phase, en fonction de l'avancée du projet
- Items hiérarchisés en 3 niveaux: obligatoire (réglementaire), souhaité, complémentaire
- 2. Grille exhaustive et volontariste: Anticipation des éventuelles évolutions réglementaires, sur la base de références autres que sanitaire mais déjà en vigueur Inscription du guide et des projets dans le temps long
- 3. Analyse contextualisée et bienveillante: l'utilisation de la grille requiert une appropriation propre au projet et à sa situation. (non concerné, réalisé ou non, prévu)



Objectifs du guide du RSE

- 4. Intégrer les **enjeux sociétaux, environnementaux** et l'ensemble des externalités d'un projet immobilier sur son cycle de vie
- 5. Transparence et clarté de l'instruction: document unique pour celui qui conçoit et met en œuvre et celui qui analyse
- 6. Un suivi pleinement intégré dans le processus d'instruction des projets avec des enjeux inhérents à chaque domaine



Référentiel intégré au processus d'instruction

ETAPE 1: ORIENTATIONS DU PROJET

- Inscription du développement durable dans la démarche projet
- Démarche préexistante au sein de l'établissement ou sur le territoire
- Intégration et cohérence territoriale: état physique et règlementaire du site, étude climatique, risques naturels, et technologiques, potentiels ENR, accessibilité, étude des synergies ou mutualisation ...
- Réflexion sur l'éco conception des soins en parallèle du projet médicosoignant

ETAPE 2: PREPROGRAMME, FAISABILITE & SOUTENABILITE.

Orientations RSE intégrées dans

- Les choix urbanistiques
- le schéma directeur immobilier et énergétique
- Les organisations fonctionnelles

Intégration des enjeux liés à

- Le choix des énergies, la performance et sobriété énergétique
- La gestion de l'eau et assainissement
- La qualité de l'air intérieur et extérieur
- La gestion des déchets et économie circulaire
- L' Accessibilité, et la gestion des flux
- Aux impacts socio-économiques territoriaux

ETAPE 3: PROGRAMME

- Synthèse du processus
- Consolidation des résultats des études et déclinaison des préconisations émises
- Définition des objectifs ciblés et des pièces et attendues à chaque phase de la conception du projet



FOCUS DES ATTENTES – ENERGIES

ETAPE 1: Orientation du projet de territoire et de l'opération

Audit de l'existant

Réalisation d'un audit énergétique

Exposition et vulnérabilité face au changement climatique

Identifier les risques climatiques actuels et projetés (en intégrant les scénarios du GIEC) sur le site existant, yc sur les réseaux (approvisionnement

Le climat - étude bioclimatique du site ou des sites

Synergie et mutualisation

¤ En vue de la définition du schéma directeur énergie (Etape 2): description de la **politique de gestion énergétique** à court, moyen et long terme

¤ Identification du potentiel de **raccordement aux réseaux d'approvisionnement locau**x ou de création et notamment des partenariats ou synergies envisageables avec les acteurs socio-économiques ou résidentiels de proximité (réseau de chaleur, réseau froid, récupération de chaleur grise)

x Etude du potentiel de recours aux énergies renouvelables et des différents scénarios envisageables

Contenu de la grille de lecture

ETAPE 2: Pré-programme, soutenabilité et durabilité du projet

- Détails du schéma Directeur Energie: planification patrimoniale
- Etude détaillée du potentiel de recours aux énergies renouvelables et de récupération en vue d'assurer au bâtiment son autonomie énergétique sur sa consommation fonctionnelle
- Etude du potentiel de récupération de la chaleur des circuits de refroidissements, des process...
- Réflexion autour de la mise en place de systèmes de suivi et de gestion des énergies et mise en place outils de suivi

ETAPE 3: Programme, PTD

Détail du contenu attendu et des pièces à fournir à chaque étape du projet



Suivi et évaluation des engagements

- Onglet « Suivi »
- > Intégrer un volet RSE au rapport d'activité annuel

§1. Exploitation au quotidien:

- Reporting des actions liées à la mise en œuvre des obligations réglementaires
- Résultats des audits ou évaluations
- Mesures correctives mises en œuvre

§2. Investissement:

- Synthèse de la concrétisation des engagements pris dans le préprogramme et consolidés dans le programme et réalisée au cours de l'année

